L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 24 DECEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI. 24 DECEMBRE 1880

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spear & Escoffier, au coin des rues Conti et Bourbon, chez J. Anglade, gages, montres, diamants, bagues, etc.

Par B. Omorato au No 45 de la rue Royale, cadeaux utiles pour les fêtes.

Acheter vos Bonbons fins à 75 cents la livre, et la demi-livre à 40 cents. Fruits du pays cristallisés, à 60 cents, chez A. Lémanne, rue de Chartres No. 209.—Voyez l'annonce.

Politique financière des intransigeants.

Il est certain que tant que les porteurs de bons tiendront à ce qu'on mette en ligne de compte la valeur intégrale de leurs titres, on ne pourra pas s'entendre. La seconde conférence au sujet de la dette de ville a été moins favorable aux débiteurs que la première, et nous voyons que les créanciers de la ville sont décidés à lui faire payer tout ce qu'ils ont perdu sur leurs bons d'Etat, qui n'en sont pourtant pas moins aussi élevés dans les cotes des boursiers qu'ils l'étaient sous Kellogg, alors qu'ils rapportaient un intérêt de 7 0|0. Le règlement de la convention n'a donc pas ruiné ces porteurs de bons, et un arrangement conclu sur les même bases pour la ville ne ruinerait pas mieux les créanciers de cette dernière corporation.

Mais ils sont forts des ordres de cour qu'ils ont obtenus déjà, et ils se flattent de pouvoir obtenir désormais tous les ordres dont ils auront besoin soit pour faire payer les coupons d'intérêt, soit pour faire payer les bons quand ils seront échus. Il est clair que les ordres de cour ont donné à ces créanciers une énergie extraordinaire. Le langage d'un porteur de bons à la dernière conférence se résume en ceci: "Ou vous payerez in extenso le capital et l'intérêt de nos créances, ou vous serez exproprié." Le même porteur de bons a ajouté: "Il n'y a pas une ville du Sud qui ne paye plus en taxe que la Nlle-Orléans." — Voyons si c'est vrai au fond.

Premièrement, de ces villes du Sud, il y en a deux et même plusieurs autres qui sont en banqueroute; parmi elles Memphis et Mobile occupent le premier rang. Puisqu'elles sont en banqueroute et que leurs affaires sont maintenant entre les mains d'un receveur, cela prouve qu'elles ne pouvaient plus payer et qu'elles ne payaient plus. Pas n'est besoin à leur sujet d'examiner quel était le taux de leurs taxes. A 1, à 2 ou à 3 0|0, peu importe! puisqu'elles ne pouvaient plus le payer. Les habitants de Houston, au Texas, sont à peu près dans la même situation et ils regarderaient la nomination d'un receveur comme un bienfait. Mais il paraît que Charleston et Savannah tiennent encore, bien que ces deux villes, assure-t-on, payent des contributions au-dessus de 2 0|0.

Admettons ces chiffres quoique nous n'ayons pas à cet égard de données certaines, et examinons si, en raison de leur population, elles ont un assessement aussi élevé que le nôtre. Charleston à 70,000 habitants avec une dette capitalisée d'un peu plus de 4 millions seulement. Comme la Nlle-Orléans a une population numériquement trois fois plus considérable, la proportion ne ferait pour nous qu'une dette de 13 millions, et d'après les dernières supputations de M. Glynn, notre dette s'élève à 21 millions, et d'après les calculs de M. Kennedy, elle s'accroit de plus de $800,000 par an. Quant à l'assessement, pour que le nôtre fut en relation proportionnelle avec celui de la ville de Charleston, qui est de 15 millions, il faudrait qu'il n'excédât pas 45 millions. Or, notre assessement foncier et personnel est au-dessus de 97 millions, c'est-à-dire de 52 millions au-dessus de la proportion établie d'après le chiffre de l'assessement de Charleston. En d'autres termes, l'assessement de la Nlle-Orléans est juste six fois et demie plus fort que celui de la ville Caroline, bien que nous n'ayons qu'une population trois fois plus nombreuse.

On a donc conservé à Charleston la paternité fiscale d'autrefois qui consistait à n'estimer pour les contributions publiques les propriétés foncières qu'à la moitié de leur valeur réelle. En a-t-il été ainsi pour la Nlle Orléans? Non. Pendant plusieurs années, les contributions ont été payées sur des biens estimés à 100 pour 100 au-dessus de leur valeur, et aujourd'hui encore, il n'y a pas une propriété qui puisse se vendre au prix estimé de l'assesseur; beaucoup de celles qui sont vendues pour taxes ne vont pas à la moitié de la valeur assessée, et beaucoup d'autres ne trouvent pas d'acquéreurs.

Tout bien considéré, la taxe que les habitants propriétaires de Charleston payent, n'est pas au-dessus de 1 0|0 ou de 10 mills, limite fixée par notre convention au maximum de la taxe des municipalités et des paroisses, et la convention avait raison. Si donc on veut nous faire payer 2 0|0 pour les dépenses de ville et pour le service des dettes, nous payerons juste le double de ce qu'on paye à Charleston, et pour n'être pas taxés au-dela de la taxe de cette ville, il faut ou que notre assessement tombe à 45 millions ou que le taux de nos contributions n'excède pas 10 mills pour tous objets.

La situation de Savannah étant proportionnellement la même que celle de la ville de la Caroline du Sud, nous ne l'exposerons pas en détail pour ne pas répéter les mêmes raisonnements. Comme ils sont applicables à Savannah au même degré qu'à sa voisine, nous arriverions au même conclusions, sans apprendre rien de plus à nos lecteurs. Toute compensation faite et toute proportion observée pour la dette, pour la taxe et pour l'assessement, cette ville de Georgie ne paye pas au-delà de 10 mills de taxe comparativement à la nôtre, bien que cette taxe figure officiellement au taux de 2 0|0 sur les livres du trésorier.

Voilà, cependant, les exemples qu'on a cités pour nous apprendre à être dociles et à supporter bravement les calamités dont on nous menace. Mais si ces menaces se réalisent, et que la constitution ne puisse nous protéger contre l'avidité de nos créanciers, cet assessement qu'on tient d'une manière abusive à 97 millions, tombera subitement à 40 millions, et alors faudra-t-il porter la taxe à 4 0|0 dans l'unique intérêt des créanciers? Et, si on le fait, l'assessement tombera à 20 millions, et la taxe, étant alors élevée à 6 ou 8 0|0, le fera tomber à zéro. Comment en ce cas pourra-t-on payer les créanciers? Evidemment ils n'auront plus rien, et tout le monde alors sera engloutí dans la même ruine.

Selon nous, pour sauver tout le monde, il faut procéder différemment. Il faut épargner tout d'abord ceux qui payent afin de les mettre à même de payer longtemps. Le mode adopté par la Convention pour le payement de la dette d'Etat nous a paru toujours le meilleur. L'intérêt en est gradué, et la réduction du capital a été faite dans une juste proportion de ce qui était réellement et honnêtement dû aux créanciers. La Convention a été même libérale envers eux, car beaucoup de gens ont trouvé qu'elle l'était trop. Mais c'est fait et nous ne nous sentons nullement le courage de recommencer la lutte. Seulement nous voudrions qu'on prit avec les créanciers de la ville le même arrangement. Une dette n'est pas plus sacrée que l'autre; les tribunaux ayant déclaré qu'elles étaient toutes légales et respectables au même point, nous ne comprenons pas pourquoi elles ne seraient pas traitées comme celles de l'Etat. La Convention ayant agi dans la supposition que les taxes légères aideraient au relèvement de l'Etat et que les lourdes taxes, loin de le relever, le tueraient, nous adoptons la supposition pour la ville et nous disons aussi que les taxes légères aideront au relèvement de la ville et que les lourdes taxes, loin de la relever, la tueront. Nous continuerons donc à nous défendre avec l'article de la Constitution qui limite la taxe municipale à 10 mills pour tous objets, et, si l'on en appelle à notre conscience, nous répondrons que la conscience de l'Etat nous suffit et que nous ne visons ni à une plus haute intelligence ni à une plus scrupuleuse délicatesse. Ce qui a été bon pour l'Etat est bon pour nous.

—Achetez vos chapeaux et vos casquettes au magasin le mieux assorti de la ville, au coin des rues Canal et Chartres.

Le comble de l'élégance: **la botte Fauché l'Etoile Rouge.**

OPÉRA FRANÇAIS.

La quatrième représentation d'*Aida* a eu lieu hier devant une belle chambrée. M. Tournié, entièrement remis de l'indisposition dont il avait encore des traces aux deux représentations précédentes, a chanté avec une puissance et une ampleur qui ont plusieurs fois excité des tonnerres d'applaudissements accompagnés de bravos. Après la chute du rideau, au second acte, le public a rappelé deux fois Mme Ambre, MM. Tournié et Otto.

M. Tournié est absolument maître du rôle de Radamès, et il le conduit jusqu'à la fin avec une aisance qui donne à sa voix un charme extraordinaire.

Cela n'étonnera personne, quand on saura que M. Tournié a chanté, dans ce rôle de Radamès, plus de cent vingt fois en Europe. C'est lui qui le premier l'a chanté en français à Bruxelles, et ensuite à Lyon.

Comme aux autres représentations, Mme Ambre a été admirable et applaudie dans ce rôle d'*Aida* qui lui va si bien.

Mlle Delprato a montré une animation qui a fait ressortir, avec plus de relief, le caractère jaloux d'Amneris.

Nous avons trop peu de temps à notre disposition, pour pouvoir faire la part d'éloges due à chaque artiste et aux choeurs qui ont chanté hier soir.

Cependant, malgré l'heure avancée, nous ne laisserons pas passer cette occasion de dire le bien que nous pensons de M. Feitlinger. Il remplit avec dignité le rôle du roi; il lui donne un caractère magnanime et patriotique qui est parfaitement en harmonie avec l'esprit du libretto. Artiste consciencieux, toujours en scène, il chante et joue avec beaucoup de goût et de naturel.

Nous parlerons une autre fois de M. Jourdan dans le personnage du grand prêtre Ramphis.

Voici une nouvelle qui va surprendre agréablement le public: M. Tournié paraît ce soir dans la *Fille de Mme Angot*. On avait annoncé M. Pellin dans le rôle d'*Ange Pitou*; mais ce jeune artiste, ne trouvant pas qu'il le possédât suffisamment, a manifesté des regrets et quelque appréhension. Alors M. De Beauplan a cru se rappeler que M. Tournié avait rempli à Lyon le rôle confié à M. Pellin, et l'a prié de vouloir bien remplacer ce lui-ci. M. Tournié a, en effet, joué les deux premiers actes de la *Fille de Mme Angot*. Sur les instances du directeur, il s'est chargé du rôle tout entier pour que la représentation ne manquât pas.

M. Tournié s'est mis immédiatement à l'oeuvre, pendant les entr'actes d'*Aida*, pour apprendre la partie du rôle qu'il ne savait pas; il y consacrera quelques heures prises sur son sommeil, et il sera prêt ce soir.

Mme Ambre dans le rôle de Mlle Lange et M. Tournié dans celui d'Ange Pitou, voilà qui sera piquant. Ajoutez ce fait à la popularité dont le chef-d'oeuvre de Lecocq jouit ici, et vous en aurez assez pour prédire qu'il y aura beaucoup de monde à l'opéra ce soir.

A. M.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Les ministrels poursuivent toujours avec la même succès le cours de leurs représentations et leur engagement durera jusqu'à samedi soir.

Les cadeaux de M. Bidwell pour les jeunes visiteurs de son théâtre sont arrivés, et ses souhaits de bonne année pour eux leur vaudront des témoignages aussi brillants que de coutume. Ces cadeaux ont été importés tout exprès pour l'occasion et ils sont de la dernière nouveauté.

Aujourd'hui, vendredi, il y aura une matinée à cadeaux et une réunion de famille, et samedi, une matinée de Noël et une réception de Santa Claus.

THEATRE ST-CHARLES.—Les tableaux de "Hearts of Oak" attirent toujours beaucoup de monde au Vieux Drury, et l'on ne se lasse pas de voir le coucher du soleil, la formation de l'orage, le rassemblement des nuages, le signal de détresse, le naufrage et le sauvetage. De pareilles scènes composent un spectacle magnifique. Il y aura aujourd'hui une matinée à cadeaux comme à l'Académie de Musique, et ces cadeaux auront la même valeur, et demain, samedi, une autre matinée et réception de Santa-Claus.

—Magnifique assortiment de chapeaux pour enfants chez Reinerth & Montardier, coin des rues Canal et Chartres.

Pendant la semaine des fêtes allez tous à l'**Etoile Rouge.**

Alphonse et Marie No 2—Une lettre du capitaine Pritat, commandant l'*Alphonse et Marie No 2*, parti de Bordeaux pour la Nouvelle-Orléans, annonce que son navire sera dans notre port vers le 15 janvier.

National Surgical Institute.—Un chirurgien de cet Institut si bien connu, accompagné de quelques assistants, fait maintenant sa visite annuelle à la Nouvelle-Orléans et est descendu à l'Hôtel St-Charles.

Les personnes ayant besoin de son ministère pour les cas de chirurgie et autres feront bien de s'adresser à lui tout de suite, afin d'avoir le bénéfice de toute la durée de son séjour.

L'Institut, dans sa spécialité, est sans rival. Pour de plus amples renseignements s'adresser au "National Surgical Institute," Atlanta, Ga.

Nous donnons ci-dessous, avec permission, quelque références; des centaines pourraient être produites: Mme V. O'Keefe, Frank Vatter, S. E. Rundle, Capt. J. W. Tobin, Anthony Baehr, Morris Fahnestock.

Pour vos bébés, achetez des souliers dorés et des souliers argentés.

Entre journalistes.—On lit dans le *Petit Parisien*, journal de M. le député Laisant:

Le vieil ennuque qui dirige la *France* continue le cours de ses insanités. Cela devient du gâtisme, et ne peut plus relever que du mépris public. Nous ne voulons pas écourter plus longtemps nos lecteurs en les entretenant de cet odieux et vénimeux personnage, jusqu'au jour où le châtiment définitif l'atteindra.

Concert au profit de la Société des Servantes des Pauvres.—C'est bien positivement dimanche prochain, 26 décembre, qu'aura lieu dans la salle Grunewald le grand concert organisé par M. de Beauplan, directeur de l'Opéra, au profit de la Société des Servantes des Pauvres. M. de Beauplan entend que ce soit une véritable solennité musicale, et il a dans ce but mis au service de la Société quelques uns de ses artistes les plus éminents. Entre la première et la deuxième partie du concert, Mme Ambre récitera un sonnet—*Les deux voix*—dû à la plume d'un de nos meilleurs écrivains louisianais.

La présidente de la Société des Servantes des Pauvres prie les personnes à qui des billets ont été adressés de vouloir bien apporter ceux qui leur restent, ainsi que le montant de ceux qui ont été vendus, au frère Ignace, à l'Eglise des Jésuites, rue Baronne.

On peut se procurer des places réservées au magasin de M. Grunewald, No 127 rue du Canal.

Hier, à 11 heures, a eu lieu, à l'église Cathédrale St. Louis, le mariage d'un des artistes de notre troupe française de comédie avec une jeune créole de cette ville. Le Rév. P. Mignot a béni l'union de M. PAUL VERNIER avec MLLE ROSE TAYLOR, que l'honorable juge A. L. Tissot, venait d'unir civilement. Dans une courte, brillante et toute cordiale allocution, le R. P. Marchand, a adressé aux jeunes époux quelques paroles émues qui ont vivement émotionné les assistants de cette cérémonie toute intime.

La jeune mariée était conduite par M. Gaston De Beauplan, le très sympathique et aimé directeur de notre grande troupe d'Opéra qui, (nous racontent quelques initiées; a fait, en gentilhomme français, comme il le fait toujours et partout, les honneurs de la journée et de la soirée à celle qu'il a conduite à l'autel. A son fiancé et à leurs invités, parmi lesquels nous avons remarqué, d'abord au nombre des témoins MM. D'Armand, Vincent, Pontue, le juge T. Dimitt, Gaston de Hous, puis MM. Jourdan, Lablache, Pallin, de Villeray, Missy, Jullien, mesdames de Houre, Lablache et Mlles N. Lablache, de Méric, Denain, etc., etc.

La Fille de Mme Angot.—C'est ce soir qu'a lieu la première représentation de ce ravissant opéra comique. Aussitôt que le public a su que, pour cette occasion seulement, le rôle d'Ange Pitou serait joué par M. Tourné et celui de Mlle Lange par Mme Ambre, la location des places s'est faite rapidement. M. Edgard Boulanguy, dont on connaît l'esprit d'entreprise, en prévision de ce qui arriverait, a retenu un certain nombre de stèges et de loges qu'il cèdera moyennant la modique somme de vingt cinq sous par place en sus des prix ordinaires. Voir plus loin l'annonce à ce sujet.

M. A. Nadal, rue Decatur, 42—Cette maison est la seule qui rejoive et vende à la Nouvelle-Orléans les liqueurs fines de la maison E. Cusenier Fils aîné & Cie. de Paris, en paniers, fantaisie et cabarets de 3 et 4 bouteilles composée d'un nombre considérable de liqueurs telles que le Cacao Vanille, Crême de Moka, Crême de Vanille, Curaçao sec, Peperment, Marasquin, Crême de Noyaux, Vermouth Absinthe, Kirsch, Jus de Framboises, amer Cusenier et beaucoup d'autres liqueurs dont le goût est parfait et la délicatesse supérieure.

La même maison a reçu par le steamer Mississippi un assortiment extraordinaire de fruits glacés et mi-sucrés de Clermont Ferrand parmi lesquels des Abricots avec et sans noyau, Prunes Mirabelles, Cerises et d'autres fruits également fins et recherchés.

Quant aux vins, la cave de la maison Nadal est une des plus riches qu'on puisse visiter à la Nouvelle-Orléans. On y trouve les vins de la maison Pierre Chabenneau & Cie., les vins des caves du Grand Hôtel de Paris, tels que le Ludon Médoc, Château Léoville Gravera, les vins de Bourgogne de la maison Paul Guillemot de Dijon, Chablis beaujolais, Volnay, Pommard, Clos Vougeot, Chambertin. Des Vins rouges et vins blancs en barriques et demi barriques, du Champagne Delmonico, du vieux Cognac, Malto d'olive de A. Poget de Marseilles et quantité de Cusenier dont l'énumération dépasserait de beaucoup les bornes de cette notice, mais dont la qualité et le bon état sont tout à fait garantis. Voyez l'annonce.

Quiqu'en dise Aristote et en doute Cabale: Vive: l'Etoile Rouge il n'est rien qui l'égale:

Photographies de Washburn, rue du Canal 109—On connaît les oeuvres photographiques de M. Washburn; il n'en est pas de plus parfaites ni de plus brillantes. Cet artiste a aussi la spécialité des lambertypes, qui donne une grande supériorité à ses travaux. Le fait est que les photographies qui sortent de son atelier sont on ne peut plus remarquables et qu'il n'est pas difficile d'en découvrir l'auteur. Nous ne devons pas oublier non plus de dire que ces oeuvres sont d'un style, d'un fini et d'un mérite qui leur donnent un degré de valeur particulière et une grande durée.

Articles pour les fêtes.—L'ancienne maison Leclerc, rue Royale No 174 et rue Baronne No 9, près la rue du Canal, vient de déballer un magnifique assortiment d'articles de piété et de fantaisie qu'elle est disposée à céder à un grand sacrifice, sans regarder au prix, certaint attendu que cet assortiment a été reçu trop tard. En conséquence les personnes qui ont des cadeaux à faire pour les fêtes, sont invitées à aller voir ce déballage qui est pour elles et pour tout le monde une rare occasion de bon marché.

—Reinerth & Montardier sont, sans contredit, les premiers chapeliers de la ville.

Bijouterie.—A l'occasion des fêtes de la Noël et du Nouvel An, la maison Frantz & Opitz, 65 rue Royale, entre Bienville et Conti, vient d'importer d'Europe et des grandes villes américaines le plus joli assortiment de bijoux qui se puisse désirer. Ayant à servir une nombreuse clientèle, MM. Frantz & Opitz ont apporté dans le choix de ces bijoux tout le goût dont ils sont capables, aussi sont ils en mesure de mettre sous les yeux des plus capricieux, dames et messieurs de celles dont la richesse, l'élégance et la nouveauté ne sauraient être méconnues. Sans manquer de modestie la maison Frantz & Opitz peut hardiment avoir en vente d'aussi beaux bijoux qu'aucune autre maison rivale et à des prix à une modicité surprenante. La maison est bien connue par son ancienneté et son honorabilité, et les familles qui désirent faire quelques emplettes en montres, chaînes, bracelets, épingletrès, porte-bonheur, bagues, diamants ou bijoux de toutes sortes ne sauraient les faire à des conditions plus avantageuses que là. Les deux associés sont des ouvriers laborieux et surtout consciencieux, deux titres à la confiance du public et surtout à ajouter au troisième, non moins important, l'habileté.

—Les procès d'à présent sont presque tous intentés aux gens qui occupent une haute situation dans la société: généraux, évêques, grands noms de France, etc., etc.

C'est ce qui explique ce dialogue sur le boulevard:

Deux messieurs très comme il faut se promènent en causant.

—Mon Dieu, dit l'un, je n'ai pas à me plaindre de la vie; me voici colonel, officier de la Légion d'honneur, marié dans une famille des plus honorables, passé sans tache.....

—Tais-toi, fait vivement l'autre: tu vas te faire arrêter!

Un cadeau splendide, à offrir à une dame: **Une paire de bottes Fauché.**

Notice.

Agissant sous l'impression produite par des informations reçues de diverses sources, nous avions fait part au *Daily States* de certaines choses qui avaient justifié l'assertion dans ce journal que M. FRANK T. HOWARD avait trompé MME EMMA P. DOSWELL par un mariage simulé à Big Lick, Vie., en lui faisant croire que c'était un mariage réel. Depuis la dite publication nous nous sommes convaincus que notre information était erronée; en conséquence nous retirons ce que nous avions avancé, ce qui est une justice due à M. Howard, et nous donnons volontiers cette explication.

H. B. BELL,
LESLIE BOBB.

24 déc—3t PP

POUR LES FÊTES.
L'ANCIENNE MAISON
LELIÈVRE,
RUE ROYALE 174,
Et Rue BARONNE No 9, près Canal.
VIENT DE DÉBALLER,
un magnifique assortiment d'articles de Piété et de fantaisie trop long à énumérer, qui ayant été reçu très tard, SERA VENDU A UN SACRIFICE SANS ÉGARD AU PRIX COUTANT.
Nous invitons nos nombreux amis à profiter de cette rare occasion de faire des cadeaux à très bon marché, que nous pouvons affirmer unique en cette ville.
24dée—au 6 janv.

Tirage de la Loterie de l'Etat la Louisiane.
POUR LE 23 DEC.—CLASSE No 306.
Tirage de 4 heures P. M
58 42 56 73 1 30 61 29 21 26 34 4 —
Les tirages et dessins publiés dans tous les petits séquestres, ne sont pas publics et journaux sont dans les mains de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
O. 23 déc. 1880—4 heures P. M
ADAM GUTTER,
LOUIS E. PILIÉ,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens, ou seul sûre vus en tous temps. Dans brèves et sans Gaunies

PHOTOGRAPHIES,
—CHEZ—
WASHBURN,
109 Rue du Canal.
PRIX RÉDUITS.
LAMBERTYPES
UNE SPECIALITE
Le même travail supérieur exécuté en tout temps, le premier comme genre, fini et qualité.
Le public est cordialement invité à venir examiner nos travaux et s'assurer de nos prix avant d'aller ailleurs.
24 déc—1mDMe V

CADEAUX POUR LES FÊTES
AUX PRIX DE MANUFACTURE.
Un vaste assortiment pour garçon
—DE—
Bottes à outils, scies à manchos, pelles d'enfant et truelles
POUR FILLES.
Fourneaux-jouets, cuisines jouets, jouets en ferblanc
RICE BORN & CO.,
89 & 91, rue du Champ.
Succursale, 397 rue des Magasins.
24 déc—7t.

Geo. Pellegrini,
CONFISEUR EN GROS,
No 53, rue Decatur, coin Bienville, Nlle-Orléans.
ASSORTIMENT complet et toujours frais de Candis, Dragées, Pâtes, Gommes, Gâteaux, Essences, Fruits cristallisés, Etc., aux prix les plus réduits du marché.
Le patronage des commerçants de la ville et des campagnes est sollicité. Les ordres seront remplis avec soin et ponctualité.
24 déc—2t, 25, 26, janv. 1.

F. FREDERICKSON.
ARTICLES DE TOILETTE
—ET—
PARFUMERIE,
—POUR—
CADEAUX DE NOUVEL AN.
129.....CANAL.....129
BAISSES TOUJ.
24dée—24 ; 30 31 PP

REINERTH & MONTARDIER,
Importateurs de chapeaux et de casquettes, en soie, feutre et laine des dernières modes. pour messieurs, jeunes gens et enfants.
Coin des rues Canal et Chartres.
24 déc—1m Dim Mer Ven.

CHEZ
WERLEIN
135 - - RUE DU CANAL - - 135
SE TROUVENT LES
Meilleurs Cadeaux pour les Fêtes.
LES
PIANOS CHICKERING
LES
PIANOS MATHUSHEK
Ces PIANOS durables d'un son pur et large, se vendent plus que les autres sur le marché, et sont les meilleurs qui se puissent avoir.
Orgues de salon, les plus récents Morceaux de Musique, Livres classiques, Violons, Bellures, Couvertures de Piano, Tabourets, Pupitres et Instruments à Musique de tout genre, y compris Boîtes à musique, Accordéons, Harmonicas de bouche vendus à très bas prix.
Vieux Pianos acceptés en paiement en partie de Pianos neufs. Un examen de mon stock vous pensera ceux qui sont intéressés à faire quelque achat.

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.
24 déc—1m

Avis aux consignataires.—Le steamer allemand BRAUNSCHWEIG, capitaine Pohle, de Brême, par le Havre et la Havane, décharge ses cargaisons au poteau 41 du de District, JEUDI, 23 décembre. Les consignataires voudront bien régler leurs comptes de fret à notre bureau et assister au débarquement de leurs marchandises, sinon elles seront mises en magasin aux frais et risques.
H. F. STOCKMEYER & Co., Agents.
23 déc—2t 42 rue de l'Union.

E. J. HART & CO.,
IMPORTATEURS,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
En magasin et à livrer par Alphonse et Marie, Orion, &c., &c.
100 caisses Moutarde de Déségnanis H Dufour.
500 " Sardines à l'huile, 8|14 poissons choix.
200 " Fruits secs à l'eau de vie.
50 " Champignons de Paris bon choix.
500 " Cerises à l'eau de vie, grand et petit format.
200 barriques Vins, Portwine, Sherry, Claret & Co. J. Riguey Dabadie.
500 caisses Vins fins—Ch. Brun, Margaux, &c.
50 " Liqueurs T. Cossardi & Co.—Chartreuse, Marasquino, Dantzick, &c., &c.
200 " Sardines Lesourd-Lesaud, sans arêtes.
" Maquereaux sans arêtes, Côtes, Pâtés, Olives de Séville, Thon à l'huile, Truffes, Cornichons, &c., &c.
100 barilles Olives 1er boîte—44, 88, 110 ch &c.
500 barils Vins de la California—S. Lachman & Co.
17nov—D Me V

On demande
UNE cuisinière ou cuisinier. S'adresser à l'accoignane des rues St Charles et Julie.
24 déc—3t

Perdue.
Une petite chienne nommée FANNY, (griffonne.) Une récompense généreuse s'obtiendra en la retournant au Restaurant Antoine rue St. Louis.
24déc—3t

TAXES ARRIERÉES, ETAT ET VILLE,
PAYÉES PROMPTEMENT
—PAR—
T. BAILLY-BLANCHARD,
19déc—5t 9 RUE CARONDELET.

LE PALAIS ROYAL
DE
LEVY
Est maintenant au No 22 rue Baronne,
Bâtisse du Grunewald Hall.
12 déc—tf

On demande
UN DRAYMAN parfaitement au courant du service d'une Charrette de Groceries. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
S'adresser au coin des rues Ste-Anne et Robertson. 22déc—3t

M. A. NADAL,
42 - - - - - - - RUE DECATUR - - - - - - - 42
LIQUEURS FINES DE LA MAISON
E. CUSENIER FILS AINÉ & CO., DE PARIS,
EN PANIERS.
Fantaisie et cabarets de 3 et 4 bouteilles composés des liqueurs suivantes Cacao Vanille, Crême de Moka, Péperment, Cacao Chauva, Crême de Vanille, Mummel, Curaçao Sec, Liqueur Jaune, Prunelle, Curaçao Doux, Anisette, Marasquin, Crême de Noyaux, Crême de Cassis, Aude Absinthe, Vermouth, Kirsch, Amer Cusenier, Jus de Framboises, Jus de Groseilles.
A VENDRE PAR
M. A. NADAL,
Seul Agent de la dite Maison.
EN DÉBARQUEMENT
Du steamer "Mississippi": Fruits Glacés et mi-sucré de Clermont-Ferrand, tels que: Fruits assortis, Abricots avec et sans noyaux, Prunes, Mirabelles, Cerises. En magasin:
Vins fins de la maison Pierre Chabenneau & Cie.
Caves du Grand Hôtel de Paris, Ludon-Médoc, Château Pomys, St-Julien-Charlus, Montou d'Armailhac, Château Léoville, Château Kirman, Graves, Lafitte Blanche, Vins de Bourgogne de la maison Paul Guillemot de Dijon, garantis d'origine, Chablis, Chablis Clos, Pitoris, Beune, Volnay, Pommard, Clos Vougeot, Chambertin. Vins Rouges et Vins Blancs en barriques et demi-barriques. Vins en caisses de diverses marques, Champagne DELMONICO de la maison BURCHARD DELBECK & CO, Cognacs, Absinthe et Kirsch PERNOD, Vermouth, NOILLY PRAT, Muscat de Frontignan VERITABLE, Huile d'Olive en caisses et en estagnons de la maison A. PUGET de MARSEILLE, dite dito de la maison FEYRET & PINSAN de BORDEAUX, dite dito de la maison DESSAC & BAUDOUAN de BORDEAUX, Petits Pois, Champignons, truffes, Pickles, Capres, Olives en barils, Pâtés Truffés, Mortadelle, Thon à l'huile, sauce d'Anchois, Fruits au Jus de la maison Vve NELSON DUPOY et FILS. Eau de Fleur d'Oranger en caisses et en estagnons. Vins de Sherry de la maison Pemartin de Xeres, Port Wine, etc.
24 déc—1m—D Mer V
A vendre par M. A. NADAL.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
Rapport annuel 1880.
LE Conseil d'Administration, dont le mandat expire ce jour 23 novembre 1880, a l'honneur de soumettre à MM les Sociétaires la gestion de affaires de la Société pour l'année qui vient de s'écouler.
Comité de Finances Rapport du Trésorier.

Le 30 nov. 1879 la balance en caisse était de	$3 36- 69
Reçu depuis cette époque	11,002 50
Pour quotités	
Produit du Bal et du Pic nic	900 92
Pour 90 admissions	450 00
Loyer de livres	659 05
Pour 300 historiques de la Société	75 00
Total général des recettes	$16 456 16
Dépenses à déduire	
208 Bons de secours	$1 408 00
Pharmaciens	1 480 87
Fournitures à l'Asile	366 94
Médecin	2,624 55
Concierge	809 00
Secrétaire	265 00
Médecine	1,194 60
Drapeaux	173 50
Bois, coke, charbon	122 25
Remboursement de 2 sociétaires	20 00
Réparation à l'asile, tout beaux, maisons, etc	1,022 50
Assurances	68 68
Remboursement	9 40
Impressions, frais de bureau etc	325 44
Taxes	45 53
Funérailles et Inhumations	1,075 00
Total général des dépenses	$10,049 75
Balance en caisse ce jour	$5,506 41

Caisse de Bienfaisance.

Le 30 novembre 1879 la balance en caisse était de	$1 422 41
Ce jour même balance	

Rapport du comité d'admission.

La société au 30 novembre 1879 se composait de	1145 membres
Admis depuis cette époque	132
Total	1277
Sur lesquels il faut déduire:	
Démissionnaires	6
Décédés à domicile	15
" à l'asile	10
Exclus	49
Expulsés	1 81
Effectif actuel	1196 memb.
Classes atteintes qu'il suit	
Pensionnaires à l'asile	7
Exempts de quotités	11
Membres honoraires	2
Veuves de sociétaires	30
Fils de "	81
Membres actifs	1010
Total égal	1196 memb.

Rapport du Comité de Secours.
Par la voix de ce comité nos veuves et nos sociétaires dans le besoin ont reçu à titre de bienfaisance 208 bons de secours qui en monnaie courante, représentent la somme de $1,403 00.
Ce comité a délivré 61 ordres pour funérailles, ainsi qu'il suit

Sociétaires	25 ordres
Epouses de sociétaires	5
Enfants de sociétaires	31 ... Total 61

7 pensionnaires sont entretenus à l'Asile aux frais de la société.
11 sociétaires sont exempts du paiement de la quotité mensuelle et jouissent de tous les privilèges de la société.
Nous avons aussi 6 orphelins de père et mères.

Service Médical.
Le rapport du Dr J. Touatre, médecin de l'Asile constate qu'il a reçu et soigné 131 sociétaires, ont qui séjournent à l'Asile, 2104 journées.
Les rapports mensuels des docteurs chargés du service médical à domicile, établissent que le Dr F. de Rondelet, chargé du service de la partie supérieure de la ville, a donné ses soins à 915 malades et a fait 3589 visites.
Le Dr E. Bouchon, qui a fait le service de la partie inférieure de la ville, jusqu'au 1er juillet a soigné 300 malades et a fait 900 visites.
Enfin le Dr A. L. Ferrier, qui a continué ce service, a donné ses soins à 477 malades et fait 1514 visites.
L'Asile a rempli et délivré 409 prescriptions des docteurs de la Société.
Résumé. Nous avons donné pendant l'année qui vient de s'écouler, soigné tant à l'Asile qu'à domicile 1191 malades, qui ont nécessité 6217 visites.

"Nouvelles limites pour les soins à domicile, pour l'année 1881."
Partie supérieure de la ville. La carré formé par la Levée, l'Avenue Louisiana et les rues St. Denis et Jackson. Les autres limites restent inchangées à l'exception de celle de la rue Poydras qui s'étend jusqu'à la rue Broad.
Partie inférieure. Les limites ont été agrandies à partir de la rue Broad et Esplanade, à 3 lieis au-dessus de l'Esplanade en longeant pour aller au chemin de Gentilly jusqu'au Cornstone, de la rue Champs Elysées jusqu'à la rue Claiborne les autres limites restent les mêmes.

Service extra.—Abattoirs.
Le carré forme par les rues Pologne, Bons-Enfants, Levée et l'habitation Lebean inclusivement.
Les rues formant les limites, les deux côtés sont compris à l'exception de la rue Pologne.
Le service administratif pour l'exercice 1880-1881 est composé ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 novembre 1880.
Président, M. J. Schweitzer, * 166 rue Royale.
Vice-Président, M. F. Limet, * au journal l'Abeille.
Trésorier, M. A. Castel, * coin Royale et Dauphine.

Administrateurs:
Comité de Finances.
MM. J. Larrieu, jr., * 213 rue Orléans.
" F. Toujan, coin St. Pierre et Dauphine.
Comité d'Admission.
MM. G. P. Chabert, * 534 rue de Chartres.
" G. Pérée, * 313 rue Lafayette.
Comité de Secours.
MM. J. Leblanc, * 205 rue Decatur.
" A. Mahlies, * 111 rue Perdido.
" G. Tulegne, * 211 rue Decatur.
" A. Labuna, * 454 rue Royale.
" J. Sanso, coin Chartres et Ste. Anne.
Le Conseil informe MM. les Sociétaires qu'il a fait les nominations suivantes:
Secrétaire: L. Simon, * 258 rue Dumaine.
Collecteur: P. Mengolle, * 358 rue Villeré.
Gardien de l'Asile: F. Dasté.
Docteur de l'Asile: Dr J. Touatre, * 163 rue des Urselines.
Docteur pour la partie supérieure de la ville: F de Rondelet, * coin Canal et Remparts.
Docteur pour la partie inférieure, A. L. Ferrier, * 88 rue St. Philippe.
Docteur pour le service des Abattoirs: S. G. Kershaw, rue Hancock.
Les Pharmaciens sont les mêmes.
Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
* Réélus. L. SIMON, Secrétaire.
23 déc—5t

M. A. NADAL,
42 - - - - - - - RUE DECATUR - - - - - - - 42
LIQUEURS FINES DE LA MAISON
E. CUSENIER FILS AINÉ & CO., DE PARIS,
EN PANIERS.
Fantaisie et cabarets de 3 et 4 bouteilles composés des liqueurs suivantes Cacao Vanille, Crême de Moka, Péperment, Cacao Chauva,